

Compte rendu du conseil municipal Séance du 30 août 2024

L'an 2024, le 30 août à 20 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de Simone MALVILLE, Maire.

Présents : Simone MALVILLE, Cyrille KERRAND, Hervé GUILLON-VERNE, Estelle TIDU, Nathalie DELBOS, Johann JAFFRELOT, Lydie HAMON, Elisabeth BOITET, Loïc HANS, Claudine LE BRUN,

Absents excusés : Patrice KNUCHEL procuration donnée à Loïc HANS
Thierry DELRIEUX procuration donnée à Simone MALVILLE

Nombre de membres présents : 10

Date de la convocation : 22 août 2024

Secrétaire de séance : Nathalie DELBOS

ORDRE DU JOUR

- Approbation du Compte-rendu du conseil municipal du 12 juillet 2024
- Convention de prestations de services Questembert Communauté
- Point du personnel :
 - o Arrivée de M. Oger le 5 septembre en qualité d'encadrant des services techniques
 - o Travail à mi-temps pour Sylvie Onnillon, secrétaire de mairie, à partir du 1^{er} janvier 2025.
 - o Embauche d'une secrétaire générale de mairie contractuelle à temps partiel à dater du 1^{er} janvier 2025
- Tarifs « boutique POP'UP » et communication
- Réflexion sur la végétalisation de la cour de l'école
- Réflexion sur la planification d'un chantier projet de jeunes sur la commune de Larré

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- Point des travaux
- Point des animations estivales et animations du 2^{ème} semestre 2024
- Projets 2025

🔗 **Approbation du Compte-rendu du conseil municipal du 12 juillet 2024**

Madame le Maire soumet à l'approbation du Conseil Municipal, le Procès-verbal de la séance du 12 juillet 2024. Après en avoir délibéré, le Conseil adopte le Procès-verbal du 12 juillet 2024 à l'unanimité des voix exprimées.

🏠 **Convention de prestations de services Questembert Communauté**

Dans le cadre des prestations que les communes peuvent solliciter auprès de Questembert Communauté, Madame le Maire présente la convention qui a pour objet de définir les modalités de réalisation et de tarification des prestations de service proposés liées à la voirie et au patrimoine :

- Prestation de matériel seul (nacelle par exemple)
- Prestation de services matériel + fournitures + agent (balayeuse par exemple)
- Facturation de marchandises ou de fournitures uniquement (sable par exemple)

Les prestations sont réalisées sur le territoire de chaque collectivité bénéficiaire. La commune est garante du bon fonctionnement du matériel, des conditions dans lesquelles il est utilisé.

Cette convention porte sur une durée de 2 ans maximum.

Les membres du conseil valident cette proposition et autorisent Madame le Maire à signer la dite-convention.

🏠 **Point du personnel**

- **Arrivée de M. Oger le 5 septembre aux services techniques**

M. Oger, en poste actuellement à Taupont, intégrera notre équipe municipale, à partir du 5 septembre, en qualité d'encadrant des services techniques. Il sera accueilli, tout d'abord en mairie par l'adjoint aux travaux, Hervé Guillon-Verne et Simone Malville, maire et fera la connaissance du personnel administratif. Il se rendra ensuite aux services techniques accompagné de M. Guillon-Verne pour faire plus ample connaissance avec les agents en place et les locaux. M. Oger découvrira ensuite les bâtiments communaux : salles, école, cantine, garderie... et pourra ainsi rencontrer les personnes y intervenant : ATSEM, agent périscolaire et cantine.

Dans un deuxième temps, il découvrira le territoire communal en compagnie des élus (quand ce sera possible) ou des agents.

- **Travail à mi-temps pour Sylvie Onnillon, secrétaire de mairie, à partir du 1^{er} janvier 2025**

Suite à la demande de Mme Onnillon, Madame Malville, maire, a accepté qu'elle passe à mi-temps, à partir du 1^{er} janvier 2025, dans le cadre de la retraite progressive des fonctionnaires. Il reste à valider ensemble le planning de présence à partir de cette date.

- **Embauche d'une secrétaire générale de mairie à temps partiel à dater du 1^{er} janvier 2025.**

Après discussion, le conseil municipal s'accorde sur le recrutement d'une secrétaire générale de mairie contractuelle, à partir du 1^{er} janvier 2025, à temps partiel.

Madame le Maire est chargée de contacter le Centre de Gestion du Morbihan pour la mise en place de ce recrutement

🏠 **Tarifs « boutique POP'UP » et communication**

Mme le maire propose au conseil les tarifs suivants pour la location de la boutique « Pop'Up », boutique éphémère :

- **700 € pour un mois (*)**
- **175 € la semaine (*)**

(*) Il y a lieu d'ajouter la TVA 20 % pour les structures qui y sont assujetties.

Ces prix s'entendent toutes charges comprises (eau et électricité)

Pour rappel, ces locaux, situés au rez-de-chaussée, comprennent une surface de vente de 40m² et un local réserve de 26m².

Le conseil municipal valide les tarifs proposés.

🔗 **Réflexion sur la végétalisation de la cour de l'école**

Mme le Maire expose les principaux points abordés lors de la rencontre avec l'équipe pédagogique, avant la rentrée scolaire, en compagnie de M. Loïc Hans, conseiller délégué à l'environnement.

Il a été proposé de transformer toute la partie enherbée, située à gauche du bâtiment et actuellement à l'abandon, en espace « Oasis » pour permettre aux enfants de se ressourcer en cas de fortes chaleurs.

L'aménagement comprendrait la plantation d'arbres à feuillage persistant (3 ou 4), déjà suffisamment hauts (environ 2m/2,5m) pour produire de l'ombre rapidement. L'espèce « Néflier du Japon » avait déjà été évoquée par les professeurs, à voir si d'autres arbres conviendraient, avec végétation des pieds d'arbres par les écoliers.

Cette partie seraensemencée avec un gazon (que l'on peut piétiner éventuellement ou une espèce qui pourrait le remplacer) et des espaces de repos aménagés (bancs...) et éventuellement des structures en osier tressé.

L'équipe pédagogique souhaite conserver les 3 carrés qui servaient de potager et qui seraient déplacées. A savoir, qu'il sera nécessaire de sécuriser, par un grillage ou autre, l'espace à côté de la garderie.

En ce qui concerne la cour d'école actuelle, Simone Malville proposait d'installer un ciel de rubans au-dessus du « petit train », mais l'équipe pédagogique préférerait que ce soit entre le préau et la salle multifonctions. Cela peut être également des voiles pour apporter de l'ombre et éviter aux élèves d'être observés du parking situé en hauteur par rapport à la cour.

D'autre part, en découvrant les différentes façons d'apporter de l'ombre qui leur ont été présentées, les professeurs ont été enthousiasmés par les pergolas qui, placées devant les fenêtres des salles de classe, apporteraient non seulement de l'ombre mais serviraient également de supports à des plantes grimpantes. Des contacts vont être pris pour obtenir des devis.

Simone Malville et Loïc Hans ont proposé qu'un pépiniériste vienne à l'école rencontrer l'équipe afin qu'il puisse valider ou non leurs choix et éventuellement leur proposer d'autres solutions.

Tout ce qui est transformation du terrain et plantations pourra être fait cet hiver, en ce qui concerne l'aménagement de la cour d'école actuelle, les dépenses seront portées au budget 2025.

🔗 **Réflexion sur la planification d'un chantier projet de jeunes sur la commune de Larré**

Suite à la proposition faite, lors du conseil municipal du 12 juillet, et validée par les membres du conseil, Madame le Maire propose que l'étude d'un chantier projet de Jeunes sur la commune de Larré soit étudiée rapidement pour une mise en place lors des prochaines vacances scolaires (ex : Toussaint). Pour ce faire, l'arrivée de M. Oger aux services techniques va être bénéfique pour la mise en place de ce chantier.

Mme le Maire propose à M. Guillon-Verne, adjoint aux travaux, de travailler avec Mme Delbos, adjointe à l'enfance jeunesse, et contacter M. Stéphane Raton à Questembert Communauté afin d'échanger sur ce sujet. M. Oger, le nouvel encadrant technique sera bien sûr impliqué dans cette action.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- Point des travaux

Le réaménagement du local plonge de la cantine scolaire est pratiquement terminé. Il ne reste plus que quelques détails à régler. Un rendez-vous avec la commission des parents d'élèves sera programmé prochainement pour une visite des locaux.

Les travaux de voirie concernant Le Quinquis, Kerolieu et Kerhulo sont programmés en Septembre/octobre ainsi que les travaux de finition de la voirie du lotissement « Le Domaine des Landes »

La renouée du Japon (plante invasive) a été retirée fin août par une entreprise spécialisée à la Croix Rouge et rue du 19 Mars.

La pose de lambris à la salle Agapanthe (sous la scène et au niveau du bar) est terminée

1 appartement T2 libre suite départ locataire, à rafraîchir

1 appartement T3 en attente de débarras par les héritiers suite décès du locataire, à rénover

Prévoir l'installation de compteurs Linky dans les appartements qui en sont dépourvus

Débroussaillage abri bus à faire

Installation de la table de ping-pong et de la balançoire à programmer

Inciter les propriétaires à tailler leurs haies qui débordent sur la chaussée et qui entravent la circulation des camions et des bus, entre autres.

Prévoir panneaux de signalisation (attention tracteurs...) et poser ceux qui doivent arriver ou qui sont déjà aux services techniques.

Question de Mme Boitet : où en est le projet de panneaux photovoltaïques sur les jeux de boules ? Réponse de Mme le Maire : nous sommes toujours en attente d'être recontactés par le prestataire.

- **Point des animations estivales et animations de septembre 2024**

Très belle fréquentation des 2 animations proposées dans le cadre des mardis de Pays :

- Animation découverte des instruments de musique traditionnels africains avec l'association Badenya Denou le 9 juillet
- Balade avec les ânes de @Anes et compagnie de Molac le 13 août

Prochaine animation le samedi 28 septembre 2024 :

- Journée du patrimoine naturel : création d'une structure en tressage d'osier pour valoriser l'entrée du circuit de la Noë des Dames

- **Projets 2025**

Le projet « phare » de la commune est la 2^{ème} tranche de la réhabilitation du Centre-bourg. Les lieux concernés : la place de l'église et de la mairie.

D'autres projets pourront émerger au fil de l'eau en fonction des besoins, comme, par exemple, les murs de la médiathèque (travaux pour assèchement)

- **Date de tenue des conseils municipaux**

Mme TIDU, adjointe à la culture et à la communication, souhaiterait que les conseils municipaux se tiennent un autre jour que le vendredi, par rapport à ses autres obligations.

Après avoir fait un tour de table, il s'avère que chacun a des obligations les autres jours de la semaine. Le seul jour sur lequel tout le monde est « majoritairement » d'accord, est le lundi. Actuellement, ce n'est pas possible puisque la secrétaire de mairie ne travaille pas ce jour-là. Mais, étant donné qu'à partir du mois de janvier 2025, une secrétaire générale de mairie va rejoindre l'équipe administrative, nous lui proposerons de travailler le lundi et d'assister au conseil municipal.

D'ici là, afin de ne pas désorganiser la tenue de ces réunions, nous continuerons le vendredi jusqu'en fin d'année 2024.

Prochains conseils municipaux : 27 septembre, 25 octobre et 6 décembre 2024